



Avant - Programme du CSO
Organise Par Le Club Sportif des Unites D'intervention de la Police
Section D'hippisme la Soukra

Club Sportif des Unites d'Intervention



Section D'hippisme

Date : 12-13 Juin 2018

Lieu : Le Club Sportif des Unites d'Intervention – Section D'hippisme La Soukra

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- h - Règlement général de la FEI, 24 ème édition, mise à jour au 1er janvier 2018.
- h - Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 26 ème édition, mise à jour au 1er janvier 2018
- h - Règlement vétérinaire, 14 ème édition, mise à jour au 1er janvier 2018.

Comité d'Organisation :

- Président : Colonel-Major /El Elj Hassen / Directeur du concours : Mr .Anis Sellami
- Trésorerie / Mr. Hedfi Fathi
- Secrétariat / Mr.Arfaoui Ahmed Mr.Bouzidi Houssine Mme.Hamdi Lamia

JURY DE TERRAIN :

- Membres : Mr. M.Chaouechi. Mme.K.Maghrebi – Mr Hatem Ben Mabrouk
- Commissaires d'appel : Mr.Madyouni Hattab . Mr.Tlili Sahbi
- Chronométrateur : Mr .W.Agrebi
- Commissaire en chef : Mr.A Sellami . Mr. Ben Naceur El Aid .
- Commissaires : Mr .Hamdi Lassad . Mr. Maalaoui Rochdi.

CHEFS DE PISTE :

- Chef de Piste : Mr. Mondher Allaoui
- Chef de Piste Adjoint : Mr.Gallalou Habib

MEDECIN VÉTÉRINAIRE : Dr. Mahmoudi Anis.

MEDECIN DU CONCOURS : Dr .Médecin du Ministère de L'intérieur.

MARECHAL FERRANT : Mr. Mejri Chokri

PROGRAMME DU CONCOURS

Mardi : 12 Juin 2018:

21H30: Reconnaissance de la piste : Epreuve d'initiation (60 cm)

22H30: Reconnaissance de la piste : Epreuve par élimination successive.

Mercredi : 13 Juin 2018:

21H30: Reconnaissance de la piste : Epreuve Préparatoire 1 (80 cm).

22H30: Reconnaissance de la piste : Epreuve **Trophée AGIL** (120 cm).

Un contrôle aléatoire des documents des chevaux participant au concours sera effectué.

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE Tous les chevaux devront être accompagnés de leurs documents d'identification.

N.B : Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT :

Extérieur

PISTE DU CONCOURS :

Dimensions : 85 x 45 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ECHAUFFEMENT :

Dimensions : 60 x 25 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

Olaf Peterson

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

Matériel De La Fédération

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com Avant lundi 12 Juin 2018 à minuit.
Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat du C.S.U.I.P La Soukra : Avant mardi 13 Juin 2018 à 13h.

Frais : 20 Dinars pour l'épreuve Initiation .

: 30 Dinars Pour les épreuves : Epreuve par élimination successive et Préparatoire 1.

: 40 Dinars Pour l'épreuve Trophée AGIL .

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

EPREUVE 1 : INITIATION

- _ Date et heure: 12 Juin 2018 à 21H30
- _ Catégorie de Cavaliers: Licence Initiation
- _ Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
- _ Barème: Barème temps idéal (1) Vitesse:325 m/min
- _ Hauteur: 60 cm Largeur : 70 cm

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixe et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Le plan du parcours doit être affiché.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.
- Les couples seront classés selon :

1- Le total de leurs pénalités dans le parcours.

2- En cas d'égalité (1-), le temps du parcours converti en points de pénalité décidé.

3- En cas d'égalité du nombre de point relatif au temps du parcours (2-), le couple le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.

Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

2 L'épreuve est limitée de 40 couples (Cavaliers – Cheval) .

EPREUVE 2 : PAR ELIMINATION SUCCESSIVE

- _ Date et heure: 12 Juin 2018 à 22H30
- _ Catégorie de Cavaliers: Licence Qualification
- _ Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
- _ Barème : (Art.272.11.12)
- _ Vitesse : 325 m/min
- _ Hauteur: Max 100 cm
- _ Largeur : Max 110 cm

CLASSEMENT	
1er	Coupe+Médaille d'or
2ème	Médaille d'argent
3ème	Médaille bronze
4ème	Médaille bronze
5ème	Médaille bronze
6ème	Médaille bronze
7ème	Médaille bronze
8ème	Médaille bronze
9ème	Médaille bronze
10ème	Médaille bronze
Dotation Totale	Coupe + 10 Médailles

CLASSEMENT	PRIX
1er	110 +Coupe + Médaille
2ème	80 + Médaille
3ème	70 + Médaille
4ème	50
5ème	40
Dotation Totale	350 Dinars + Coupe + 03Médailles

EPREUVE 3 : PREPARATOIRE 1

- Date et heure : 13 Juin 2018 à 21H30
- Catégorie de Cavaliers : Licence Qualification
- Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux.
- Barème : Barème en deux phases à temps différé
(Art.274.5.6) Vitesse : 325 m/min
- Hauteur: (80/90 cm)
- Largeur : (90/100cm)

CLASSEMENT	PRIX
1er	100 +Coupe + Médaille
2ème	80 + Médaille
3ème	60 + Médaille
4ème	50
5ème	30
Dotation Totale	320 Dinars + Coupe + 03Médailles

EPREUVE 4 : TROPHEE AGIL

- Date et heure : 13 Juin 2018 à 22H30
- Catégorie de Cavaliers: Licence compétition
- Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux de 5 ans et plus sauf jeunes chevaux
- Barème : Art. 262.(2.3.4)
- Hauteur: Max 120 cm

CLASSEMENT	PRIX
1er	400 +Coupe + Médaille
2ème	300 + Médaille
3ème	200 + Médaille
4ème	170
5ème	130
Dotation Totale	1200 Dinars + Coupe + 03Médailles

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du Jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury de terrain, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au Secrétaire Général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du Délégué Vétérinaire (Président de la Commission Vétérinaire) et du Président du Jury.